



Contrat de rivière Ain amont



Réunion n°2 du Comité de rivière

28 octobre 2013 à Clairvaux les Lacs





1



Contrat de rivière Ain amont



Réunion du comité de rivière

28 octobre 2013

- 1) Règlement intérieur
- 2) Bilan des actions menées (octobre 2012/octobre 2013)
- 3) Les études préalables
- 4) Calendrier prévisionnel

2



Règlement intérieur



Pourquoi mettre en place un règlement intérieur ?

- ➔ Avoir une meilleure lisibilité pour les membres du Comité de rivière des différentes instances
- ➔ Déterminer les modalités de fonctionnement du Comité de rivière
- ➔ Le règlement intérieur devra être approuvé par le Comité de rivière en séance plénière



Règlement intérieur



- **4 chapitres**
 - ↳ Missions du Comité de rivière,
 - ↳ Organisation du Comité de rivière,
 - ↳ Fonctionnement du Comité de rivière,
 - ↳ Révision et modifications du règlement.
- **10 articles**

VOTE POUR APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR



Contrat de rivière Ain amont

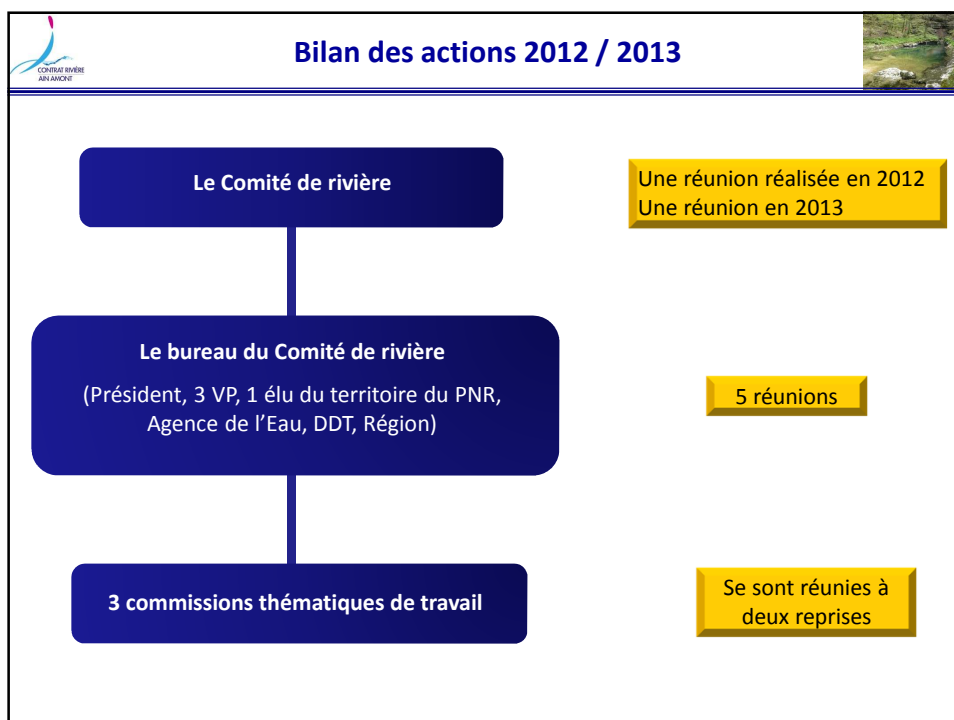


Réunion du comité de rivière

28 octobre 2013

- 1) Règlement intérieur
- 2) Bilan des actions menées (octobre 2012/octobre 2013)
- 3) Les études préalables
- 4) Calendrier prévisionnel

5





Bilan des actions 2012 / 2013



	2012			2013											
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		
ELUS															
Réunion du bureau		x				x	x	x				x			
Réunion des commissions thématiques				x					x						
Réunion du comité de rivière	x									x					x
Réunion élus locaux / Réunions publiques										x					x
TECHNIQUE															
Réunion technique cours d'eau / zones humides						x									
Réunion technique diagnostic agricole							x								
Réunion technique "lac de Chatain"															x
Réunion technique "rivières sauvages"															x
Réunion technique communication							x								

Sollicitations diverses

	Contrat de rivière Ain amont	
<i>Réunion du comité de rivière</i> <i>28 octobre 2013</i>		
1) Règlement intérieur		
2) Bilan des actions menées (octobre 2012/octobre 2013)		
3) Les études préalables		
4) Calendrier prévisionnel		



Etude agricole



↳ Rédaction du cahier des charges

↳ Document transmis pour avis aux CDC, au PNRHJ, à la DDT, à l'Agence de l'Eau et à l'ONEMA (réunion le 4 avril 2013)

↳ Etude à l'échelle du bassin versant de l'Ain amont

Objectifs de l'étude

- ▶ Établir un état des lieux des exploitations et des pratiques agricoles
- ▶ Formuler un programme d'actions axé sur une réduction des flux polluants d'origine agricole à l'échelle du bassin de l'Ain amont (en prenant en considération les évolutions dans le domaine de l'agriculture)



Etude agricole



Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)

Phase 1 : état des lieux

- Bibliographie (études existantes, RGA, bilan PMPOA 1 et 2) ;
- Rencontre des acteurs = 12 entretiens prévus (CDC du territoire, PNRHJ, Chambre d'Agriculture, DDT, ONEMA, ARS, Fédération des coopératives laitières) ;
- Enquête auprès des exploitants sur un échantillon représentatif = questionnaire qui sera proposé par le prestataire.



Etude agricole



Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)

Phase 2 : Interprétation des données

A l'échelle du bassin de l'Ain amont et de sous bassins (6 secteurs identifiés)

- Présentation des bassins versants (occupation des sols, contexte économique et social de l'agriculture, poids et place des activités agricoles,...) ;
- Capacité et contraintes des milieux récepteurs (hydrologie, hydrogéologie, qualité des cours d'eau et des lacs, évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur) ;
- Caractéristiques des exploitations (principales caractéristiques, type de production, évolution de l'agriculture,) ;
- Caractéristiques des ateliers de transformation ;
- Pratiques agricoles en fonction du type de production (gestion des effluents, filières de traitement, conduite d'exploitation,...).

Elaboration de cartes de synthèse à l'échelle des sous bassins

Carte mettant en parallèle l'activité agricole et les enjeux en terme d'amélioration de la qualité de l'eau (définition de secteurs prioritaires)



Etude agricole



Les trois phases de l'étude (sur 12 mois)

Phase 3 : Définition d'un programme d'actions hiérarchisé

- Actions nécessaires pour réduire les pollutions ponctuelles et les pollutions diffuses ;
- Actions pourront être individuelles, groupées ou collectives ;
- Actions devront prendre en considération l'évolution des pratiques agricoles, les attentes des acteurs locaux et les capacités à les mettre en œuvre ;
- Priorisation des actions.

Rendu sous forme de fiches actions qui permettront d'alimenter le dossier définitif de candidature du contrat de rivière Ain amont

Etude agricole			
Suivi et validation de l'étude			
Réunions	Lancement de l'étude	Diagnostic (présentation de l'état des lieux)	Programme d'actions
Commission "gestion qualitative et quantitative de l'eau"	une réunion	une réunion	une réunion
Agriculteurs	Informations par le maître d'ouvrage du lancement de l'étude - relais avec les Communautés de communes	une réunion par sous-bassin versant (soit 6 réunions)	une réunion par sous-bassin versant (soit 6 réunions)
Total de réunions	une réunion	7 réunions	7 réunions

Etude agricole	
☞ Lancement de la consultation : 25 septembre 2013 ☞ Réception des offres : 17 octobre 2013 ☞ 6 offres reçues = analyses en cours ☞ Notification : novembre 2013 ☞ Début de l'étude : décembre 2013	



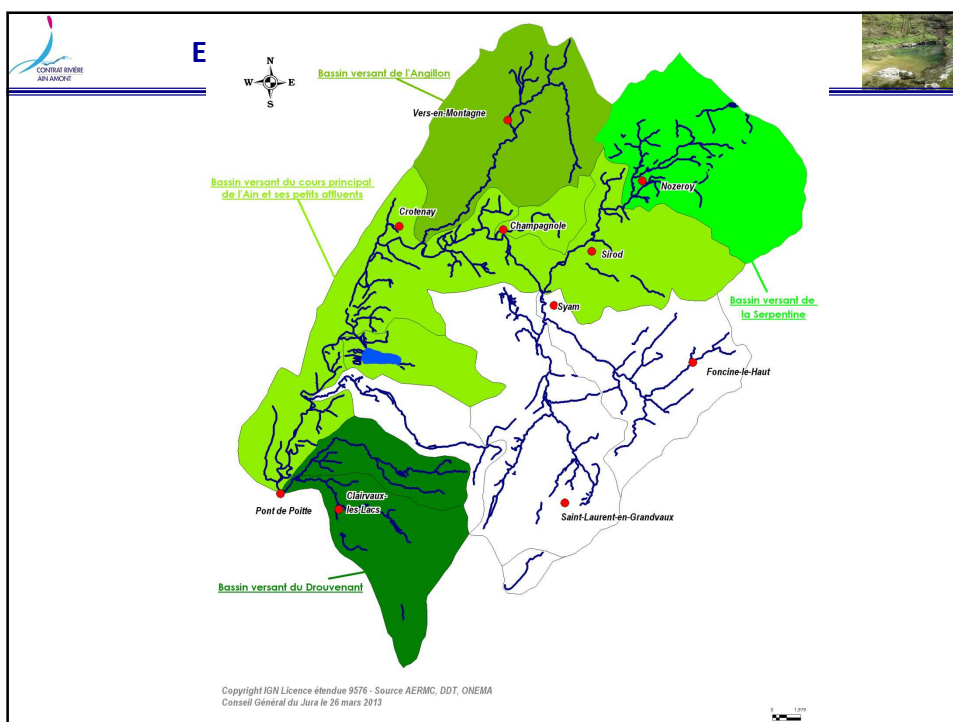
Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



- ↳ Réunion technique organisée en mars
- ↳ Rédaction d'un cahier des charges
- ↳ Document transmis pour avis aux CDC, à la DDT, à l'Agence de l'Eau et à l'ONEMA
- ↳ Certains cours d'eau visés (Ain, Angillon, Serpentine et Drouvenant = environ 300 km)

Objectifs de l'étude

- ▶ Etablir un diagnostic du fonctionnement des cours d'eau
- ▶ Définir de manière concertée une stratégie de gestion pour garantir le bon fonctionnement des cours d'eau déclinée sous forme de fiches actions





Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



Étude en 4 phases (12 mois)

- ▶ **Phase 1** : État des lieux (bibliographie, prospections de terrain, recensement des attentes des acteurs locaux)
- ▶ **Phase 2** : Définition des enjeux et des objectifs de gestion
- ▶ **Phase 3** : Définition du plan de gestion et des fiches actions
- ▶ **Phase 4** : Rédaction des stades avant projet détaillés sur plusieurs sites

Suivi et validation de l'étude

- ◆ **Comité technique** : CDC, Région Franche Comté, DDT, DREAL, ONEMA, Agence de l'Eau et FJPPMA
- ◆ **Comité de pilotage** : Membres de la commission thématique « milieux aquatiques »
- ◆ **Réunions de concertation** aux différentes phases de l'étude



Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



PHASE 1

- ☞ Synthèse bibliographie et lien avec les études actuelles sur le territoire (étude DDT et programme de recherche)
- ☞ Diagnostic des cours d'eau
 - ☞ Analyse hydrologique
 - ☞ Evolution du tracé des cours d'eau
 - ☞ Analyse du transport des sédiments
 - ☞ Analyse du lit et des berges des cours d'eau
 - ☞ Analyse de la ripisylve (objectif écologique)
 - ☞ Analyse de la continuité écologique
- ☞ Mise en relation entre le diagnostic physique et les données biologiques / physico-chimiques existantes et à venir
- ☞ Synthèse cartographique



Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



PHASE 2

- ☞ Définition des enjeux et des objectifs de gestion

- ☞ Confrontation entre les enjeux humains / socio-économiques et les enjeux environnementaux

- ☞ Définir différents scénarii de gestion et de restauration
 - ☞ Définir les avantages et les inconvénients des différents scénarii
 - ☞ Evaluation du rapport coûts / bénéfices pour chacun des scénarii

- ☞ Les différents scénarii feront l'objet d'une phase de concertation avec les acteurs locaux



Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



PHASE 3

- ☞ Définition du plan de gestion et des fiches actions

- ☞ Le plan de gestion pourra comprendre des consignes de gestion, des mesures de préservation, des opérations de restauration, des opérations de sensibilisation

- ☞ Rendu des fiches actions au stade avant projet sommaire

- ☞ Pour les actions ambitieuses (restauration, renaturation,...)
 - ☞ Hiérarchisation (prise en compte des contraintes, estimation du gain, ...)
 - ☞ Listage et chiffrage des éventuels besoins complémentaires en étude



Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



PHASE 4

- ☞ Rendu pour les sites pilotes ambitieux retenus au stade avant projet détaillé
 - ☞ La localisation du site ;
 - ☞ L'intégration des investigations complémentaires ;
 - ☞ Les plans détaillés des travaux à réaliser aux échelles adaptées ;
 - ☞ La procédure administrative à mettre en œuvre.



Etude sur le fonctionnement des cours d'eau



- ☞ **Lancement de la consultation** : 19 juillet 2013
- ☞ **Réception des offres** : 30 août 2013
- ☞ **3 offres reçues** dont une non recevable
- ☞ **Commissions d'appels d'offres** : 10 et 30 septembre 2013
- ☞ **Notification** : en cours
- ☞ **Début de l'étude** : janvier 2013



Recensement des ouvrages transversaux

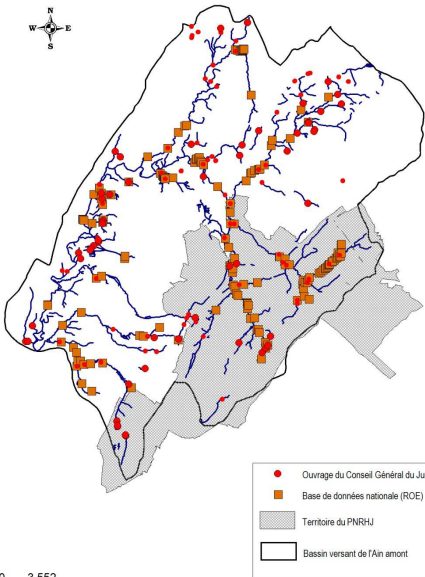
☞ Sur le bassin versant de l'Ain amont, présence d'un certain nombre d'ouvrages transversaux qui peuvent impacter la continuité écologique ;

☞ Demande de l'AERMC au Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ) et au Conseil Général du Jura :

- ✱ PNRHJ : recenser les ouvrages présents sur leur périmètre d'intervention (Saine / Lemme)
- ✱ CG 39 : recenser les ouvrages propriétés du Département (ouvrages routiers)



Recensement des ouvrages transversaux



📍 Localiser les ouvrages

📍 Définir les grandes caractéristiques des ouvrages

📍 Définir leur impact sur la continuité écologique

📍 Fixer des priorités d'actions

- ♦ Formation ONEMA : juin 2013
- ♦ Prospections : juillet / décembre 2013
- ♦ Rendu : fin 2013 / début 2014
- ♦ Permettra d'alimenter les fiches actions du dossier définitif



Acquisition de données complémentaires



↳ **Suivi complémentaire de la qualité des cours d'eau**

- ☞ Mis en place depuis juillet 2013
- ☞ En complément des suivis existants sur le bassin versant de l'Ain amont

☞ **Objectifs:**

- ↳ disposer d'un état initial complet avant « Contrat »
- ↳ mieux comprendre le fonctionnement des rivières

☞ **Type de suivi :**

- ↳ prélèvements eau / sédiments (physico-chimie, métaux, micropolluants) : 4 fois / an
- ↳ suivi biologique : diatomées, macro-invertébrés, poissons : 1 fois / an
- ↳ suivi thermique : sondes thermiques posées pour un suivi en continu

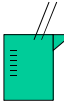
Rendu prévu en septembre 2014. Les données seront également intégrées dans l'étude sur les cours d'eau



Acquisition de données complémentaires



Des acquisitions complémentaires de données sur la qualité des cours d'eau

 physico-Chimie	18 stations complémentaires	}	Rendu en septembre 2014
	15 stations complémentaires		
	17 stations complémentaires		
	23 sondes complémentaires	}	Suivi à long terme



Zones humides



↳ Sensibiliser le territoire et faire émerger des projets de gestion

Stratégie

- ☞ Définition de secteurs d'animations prioritaires / densité et enjeux
- ☞ Rencontre des élus des communes

Communes rencontrées

- ☞ Secteurs d'animation prioritaire : 23 communes
- ☞ Communauté de Communes Champagnole / Porte du Haut Jura : 28 communes



Zones humides

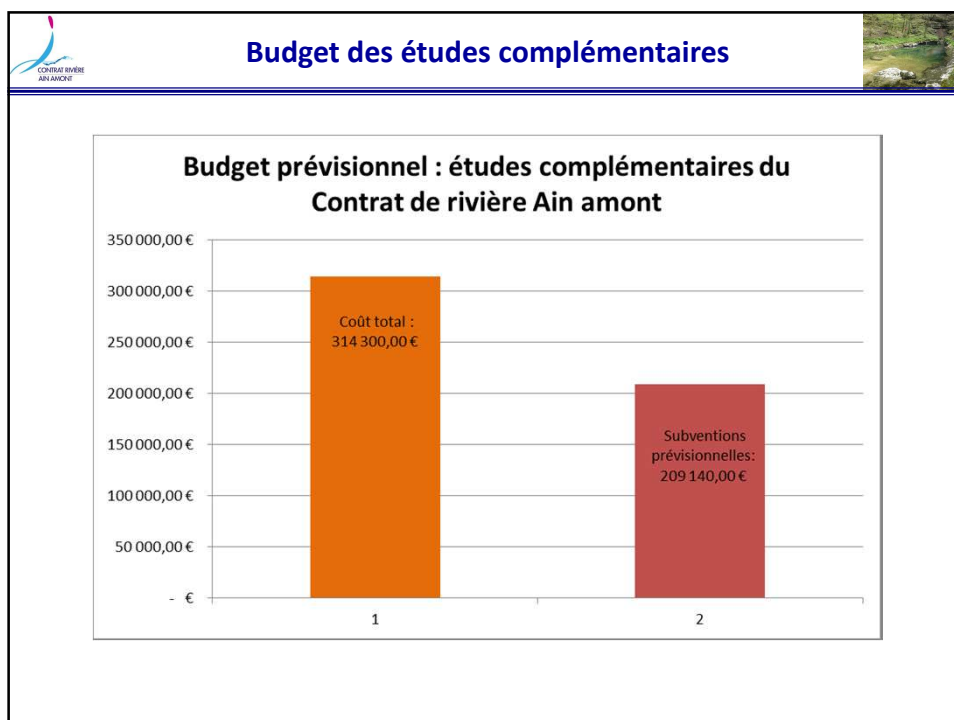


Déroulement d'un entretien type

- ☞ Présentation de l'outil Contrat de rivière Ain amont et des objectifs
- ☞ Pourquoi préserver les zones humides ? (généralités, fonctionnement, rôles...)
- ☞ Présentation de la carte de la commune incluant la localisation des ZH
- ☞ Description détaillée des zones humides de la commune
- ☞ Discussion sur l'occupation du sol, les pratiques et le régime foncier
- ☞ Attentes et perspectives locales concernant les zones humides



Landes et marais de plaines et plateaux, photo CDZH39.



Contrat de rivière Ain amont

***Réunion du comité de rivière
28 octobre 2013***

- 1) Règlement intérieur
- 2) Bilan des actions menées (octobre 2012/octobre 2013)
- 3) Les études préalables
- 4) Calendrier prévisionnel

30

16



Contrat de rivière Ain amont



Réunion n°2 du Comité de rivière

Questions / échanges



33